

## Résultat de marché

Département(s) de publication : **85**

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SDIS 85.

Correspondant : M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Vendée, Mme Martine CHAILLOUT chef du service de la commande publique,, Les Oudairies BP 695, 85017, LA ROCHE SUR YON Cedex, tél. : 02-51-45-10-10, télécopieur : 02-51-45-49-51, Courriel : [scop@sdis-vendee.fr](mailto:scop@sdis-vendee.fr) , adresse internet : <http://www.sdis85.com> .

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Ordre et sécurité publics.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce no°18-70567 , mise en ligne le 24 mai 2018.

**Objet du marché : Maintenance des équipements du matériel roulant, des petits matériels thermiques et des matériels de désincarcération du SDIS de la Vendée**

*Catégorie de services* : (1) Services d'entretien et de réparation

*Lieu d'exécution* : sdis de la vendée, locaux du titulaire,

*Code NUTS* : FRG05

*CPV - Objet principal* : 45259000.

*Objets supplémentaires* : 50222000.

*Critères d'attribution retenus* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure* : Procédure adaptée

*Attribution du marché ou du lot* :

**Numéro du marché ou du lot : 1.** Maintenance des équipements du matériel roulant

La valeur estimée indiquée correspond à une seule période. Le marché est reconductible 3 fois, le montant estimé du lot n°1 sur la durée totale du marché est de 60 000 euros HT.

*Nom du titulaire / organisme* : AUTO ASSISTANCE YONNAISE, La chapelle 85000 la roche sur yon FR,

*Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.)* : 60 000 EUR

*Date d'attribution du marché* : 24 juillet 2018

*Nombre total d'offres reçues* : 1

**Numéro du marché ou du lot : 2.** Maintenance des petits matériels thermiques

Infructueux : La valeur estimée indiquée correspond à une seule période. Le marché est reconductible 3 fois, le montant estimé du lot n°1 sur la durée totale du marché est de 60 000 euros HT.

**Numéro du marché ou du lot : 3.** Maintenance des matériels de désincarcération

Sans suite : La valeur estimée indiquée correspond à une seule période. Le marché est reconductible 3 fois, le montant estimé du lot n°1 sur la durée totale du marché est de 80 000 euros HT.

Le marché peut être consulté au SDIS de la Vendée.

Le lot n° 2 déclaré infructueux, fera l'objet d'une consultation en marché négocié sans publicité ni mise en concurrence. Le lot n° 3 déclaré sans suite fera l'objet d'une nouvelle consultation en procédure adaptée.

Tout recours gracieux peut être adressé au SDIS de la Vendée dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Nantes : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L551-1 à 12 et R551-1 à 6 cja) ; - un référé contractuel, après la signature du contrat, dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au joue et pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat (art. L551-13 à L551-23 cja); - un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R421-1 à 7 cja); - pour les concurrents évincés ainsi que pour tout tiers intéressé, et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées en application des décisions du Conseil d'Etat n°358994 du 4 avril 2014 et n°398445 du 30 juin 2017. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " legifrance - le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>...

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile Gloriette CS 24111, 44041, NANTES cedex, tél. : 02-40-99-46-00, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr) Fax : 02-40-99-46-58,

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02 août 2018